

**Compte rendu de l'Assemblée générale de Minga  
du dimanche 5 et lundi 6 février 2017**

<b>Membres présents</b>	<b>Membres représentés</b>
<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Gwénaëlle Brument (Moscati)</li> <li>2. Christine Drugment (La Belle aventure)</li> <li>3. Marianne Carrive (Menuiserie Girard)</li> <li>4. Sabine Caron (Artasia)</li> <li>5. Mathieu Castaings (Finacoop)</li> <li>6. Jean Pierre Dardaoud</li> <li>7. Eric Marchand (Jardin'envie)</li> <li>8. Jean-Luc Grault (Graines del país)</li> <li>9. Patrick Rebourg (La Coulée douce, représentée le dimanche)</li> <li>10. Philippe Mainguault (représenté le dimanche)</li> <li>11. Bernard Marrey (Les éditions du Linteau, représenté le lundi)</li> <li>12. Baptiste Simon (Libre informatique)</li> <li>13. François Verjus (Azade)</li> <li>14. Tomas... (Maronnages)</li> <li>15. Sophie Charconnet</li> <li>16. Daniella Gallo (L'Olivetta)</li> <li>17. Samuel Bonneau</li> <li>18. Elie Preveral (Pointcarré)</li> <li>19. Emmanuel Antoine</li> </ol>	<ol style="list-style-type: none"> <li>20. Noémie Ménard</li> <li>21. La Vibliothèque de Saint-Denis</li> <li>22. Terra Libra</li> <li>23. Naig Le Gars</li> <li>24. Martine Pivard</li> <li>25. Marianne breton</li> <li>26. Talibreizh</li> <li>27. Les Racines du ciel</li> <li>28. Daniel Cano</li> <li>29. La ferme de Kerdroual</li> <li>30. Véronique Gallais</li> </ol> <p>Avec 30 adhérents présents ou représentés sur 58 adhérents à jour de cotisation, le quorum de 50% est atteint et l'AG peut valablement délibérer.</p>

**L'AG adresse un salut amical et fraternel à Aulde Carzola, codirectrice de Minga, confrontée à une maladie longue durée.**

**I/ Présentation du rapport moral, d'activité et financier.**

Les échanges sur le rapport d'activité (cf. en annexe) permettent d'acter plusieurs points :

- amélioration de la gestion administrative, même si des faiblesses restent encore à corriger.
- le désir de coopérations entre membres et avec l'organisation
- l'attrait grandissant de notre positionnement et l'intérêt que suscite de plus en plus notre action de développement d'une économie de proximité et de qualité à grande échelle.

Le rapport financier fait apparaître de son côté un résultat net déficitaire de 7 122.14 € représentant 6,6 % des ressources de l'association. A titre de comparaison, il était de 32 674.21 € (17,3 % des ressources) en 2015. Conformément aux mandats de la précédente AG, les choix de gestion, supervisés par le comité de gestion, ont été effectués dans le but d'atteindre un retour à l'équilibre. Le déficit est dû à des imprévus administratifs et à la non obtention des subventions envisagées au prévisionnel 2016 présenté à la précédente AG. Celle-ci avait également décidé de se centrer sur l'élaboration d'un plan de développement, plutôt que sur la recherche et la réponse à des appels d'offres dont le rapport temps travail/ressources s'avère non pertinent.

**Après discussions, le projet de rapport d'activité, moral et financier présenté par le CA sortant est approuvé à l'unanimité des présents.**

**L'AG remercie également chaleureusement Mathieu Castaings** pour ces nombreuses années d'engagement au poste de trésorier, et le félicite pour la création récente de Finacoop, toute nouvelle adhérente de Minga : <http://www.minga.net/2016/09/21/finacoop-adhere-a-minga/>

## **2/ Plan de développement**

Sur la base du document envoyé aux adhérents avant l'AG, le débat sur le développement de Minga est introduit avec le témoignage de deux administrateurs, **Baptiste et François, concernant la croissance d'activité de leurs entreprises respectives (Libre Informatique, Azade&CEB)** et la part que peut avoir Minga dans leur développement.

<http://www.minga.net/2015/11/13/la-cooperative-libre-informatique-lan-01/>

<http://www.minga.net/2016/07/30/azade-importateur-de-jus-darmenie-adherent-de-minga-depuis-2011/>

A travers son expérience, notamment son implication dans le projet « Prodicoop » (plateforme de distribution de boissons), mise en perspective avec le travail mené depuis avec son partenaire CEB, François souligne la différence entre un système de mutualisation (centré exclusivement sur la réduction des coûts, peu efficace et générateur de bureaucratie) et une logique de développement par la coopération, basée sur un constat commun, une ambition partagée et une confiance préalable. En se centrant sur les questions logistiques, et le développement d'un catalogue commun de produits artisanaux diversifiés issus d'entreprises dont ils connaissent et apprécient la démarche, la dynamique de développement d'Azade et de CEB s'avère aussi bien portée par les fournisseurs que par les clients. Elle permet aux uns de progresser grâce aux informations renvoyées par la « plateforme » et aux autres, de se différencier sur des produits de qualité artisanale tout en ayant des conditions de livraison qui correspondent à leurs contraintes de métier. La croissance de leur activité est importante, porteuse d'emplois (en matière de logistique notamment), d'élargissement et de renforcement de partenariats (François précise qu'ils favorisent les artisans qui se lancent, du coup, dans de meilleures conditions...); le tout ouvrant des horizons en terme de perspectives (conserveries...). François rappelle en quoi l'adhésion à Minga lui a été précieuse dès ses débuts et note qu'il a pu faire intervenir l'association plus formellement dans le cadre d'une aide régionale à l'amorçage de la plateforme. Il se retrouve notamment dans le fait que l'association se positionne sur la question de la livraison au dernier kilomètre et le renforcement des circuits de proximité.

L'activité de Libre Informatique, société coopérative éditrice en logiciel libre, rencontre pour sa part, une très forte croissance. Cette croissance bouleverse des habitudes commerciales de DSI habitués à acheter des « logiciels » plutôt que des prestations de service. Elle se confronte aussi aux intérêts de grands groupes, ce qui engage Libre informatique à créer avec d'autres éditeurs un syndicat professionnel (le synpell). Elle conduit également la coopérative à concevoir de nouvelles solutions (ERP, entreprise resource planning) dans une approche de co-conception qui pourraient répondre à des besoins de développement des membres de Minga dans leur dynamique de coopération et filière d'activités. Libre Informatique s'inscrit depuis sa création dans une logique de co-développement avec celui de Minga.

Les échanges autour de ces témoignages permettent de "raffiner" un peu plus ce que Minga entend par développement d'une économie de "proximité" à grande échelle, par plus de "coopérations", ainsi qu'à entrevoir des modalités de coopérations possibles entre adhérents et Minga.

## **3/ L'organisation du développement**

Les débats sur la manière de s'organiser pour porter le développement d'une économie de proximité et de qualité à grande échelle sont introduits par un **focus sur la "croissance de la bio"**. Le paysage va considérablement changer à très court terme et des impacts sont déjà perceptibles (ruptures d'approvisionnement face à la montée en puissance des transformateurs et de la GMS qui se positionnent sur ce secteur... ). François rapporte le cas d'un détaillant qui souhaite installer une biocoop dans sa ville mais qui fait face aux pressions d'ordre politique venant de la Mairie qui privilégie l'installation d'un carrefour bio.

Les échanges sur le sujet font apparaître une forte volonté de s'organiser pour construire un rapport de force qui soit à la mesure de ce contexte.

2 types d'organisation possible émergent pour le développement de Minga :

- soit Minga adopte une logique centrée exclusivement sur les échanges entre membres existants, sans permanents salariés,
- soit Minga met en oeuvre un plan de développement, ouvert sur le monde du travail et des métiers, porté par l'écho que rencontre le projet politique qu'elle porte dans le champ de l'économie, pour accompagner l'ambition des membres qui va au-delà du développement de leurs seules activités; cette approche nécessitant de monter en compétences en terme d'ingénierie d'accompagnement et en animation territoriale des dynamiques de coopérations.

**L'AG opte pour la seconde position et donne mandat au CA pour mettre en œuvre ce plan de développement en associant tous les adhérents qui souhaitent s'y investir, d'une manière ou d'une autre, tout en respectant les rythmes de chacun** (cf. grande ligne du plan de développement en annexe)

Cette mise en œuvre passe notamment par:

- la préparation d'un dossier intégrant les propositions actées durant les débats, concernant la nature coopérative et participative des accompagnements de développement réalisés par Minga, ses membres présents et à venir, et ses partenaires;
- une mobilisation prioritaire de nos disponibilités pour établir des contacts en vue d'explorer des investissements à court (2017) et moyen terme (2018-2020).
- L'organisation d'une rencontre fin mai pour étudier l'état d'avancée du plan de développement.
- Une rencontre sera par ailleurs organisée avant l'été pour proposer la formation/atelier "Audace" aux adhérents qui souhaitent mieux formuler et partager l'objet de social de Minga dans leurs propres entreprises/réseaux.

#### **4/ Autres délibérations**

**L'AG ratifie le choix de changement de siège social de l'association au 5 rue traverse à Saint-Denis** décidé par le conseil d'administration conformément à ses statuts.

Un chantier sur le montant des cotisations sera mené par un groupe de travail piloté par le CA afin d'élaborer une proposition en vue de la prochaine AG.

**L'AG décide que les cotisations recourent désormais les années civiles** au lieu de couvrir l'an de date à date. La grande majorité des cotisations valables à ce jour correspondant aux adhésions 2016, les adhérents seront invités à régler leur cotisation 2017 dès la remise de ce compte-rendu d'AG. Les cotisations de nouveaux adhérents qui seraient réglées au dernier trimestre vaudront pour l'année suivante. Par une justification motivée par écrit, les exonérations de cotisations sont examinées par le CA.

#### **5/ Élection du Conseil d'administration**

L'AG prend acte de la démission de Philippe Maingault qui fait état d'une crise interne grave au sein de l'association « Planète lilas », dont il a participé à la création et occupé la direction pendant 8 ans. Philippe souligne que l'association était trop centrée sur son activité (maraîchage, vente directe et animations culturelles) et a relégué le projet politique en arrière plan.

Patrick Rebourg, gérant du bar « La coulée douce » à Paris, se propose au conseil d'administration.  
<http://www.minga.net/2015/09/29/la-coulee-douce-un-bar-restaurant-epicerie-adherent-de-minga-depuis-2007/>

L'AG prend acte de la démission de Mathieu Castaing du poste de trésorier. Mathieu a tenu pendant des années à titre bénévole la comptabilité de l'association tout en assumant le mandat de trésorier. Aujourd'hui le développement de la coopérative FINACOOOP qu'il a créée ne lui permet plus d'assumer bénévolement la comptabilité de Minga.

**Sur la base du plan de développement, sont élus au conseil d'administration :**

- Gwénaëlle Brument
- Sabine Caron
- Mathieu Castaings
- Jean Pierre Dardaud
- Eric Marchand
- Patrick Rebourg
- Noémie Ménard
- Baptiste Simon
- François Verjus

Procès verbal approuvé par le président sortant,  
**Jean-Pierre Dardaud**  
**le 20 février 2017**



[www.minga.net](http://www.minga.net)